



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Identification de la préparation	Cartouche d'impression HP LaserJet Q2610A-D
Utilisation de la préparation	Ce produit est une préparation de toner utilisée dans les imprimantes série HP LaserJet 2300.
Identification de la société	Hewlett-Packard (Schweiz/Suisse/Svizzera) GmbH Ueberlandstrasse 1 CH-8600 Dübendorf Switzerland
Téléphone en cas d'urgence	
Numéro téléphonique du centre anti-poison oder Nr. (24h Notfallnummer)	+41 44 251 51 51 145
Service HP chargé des effets sur la santé	
(Appel gratuit depuis les Etats-Unis)	1-800-457-4209
(Ligne directe)	1-503-494-7199
Informations générales	
	+ 41 44 634 10 20
N° d'appel du support client HP	
(Appel gratuit depuis les Etats-Unis)	1-800-474-6836
(Ligne directe)	1-208-323-2551
Date de préparation	06-Mar-2007
Numéro SDS	118898

2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composant/substance	Numéro CAS	% en poids	Numéro UE	Classification UE
résine de polyester	Secret commercial	40 - 50		
Oxyde de fer	1317-61-9	40 - 50	215-277-5	
Silice amorphe	7631-86-9	1 - 2	418-260-2	Xn, R21

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification	Ce produit n'est pas répertorié dans le cadre de la Directive européenne 1999/45/CE.
Effets aigus sur la santé	
Contact avec la peau	Irritation cutanée peu probable.
Contact avec les yeux	Peut provoquer une légère irritation passagère.
l'inhalation	L'exposition à une grande quantité de poussière de toner peut provoquer une légère irritation de l'appareil respiratoire.
Ingestion	Faible toxicité aiguë. L'ingestion est une voie d'exposition mineure dans les cas d'utilisation prévus.
Effets potentiels sur la santé	
Mode d'exposition	Les risques d'exposition dans des conditions normales d'utilisation s'effectuent par la peau et les yeux et par inhalation Dans des conditions normales d'utilisation, l'ingestion de vapeur n'est pas une voie d'exposition majeure.
Effets chroniques sur la santé	L'inhalation prolongée de quantités excessives de tout type de poussière peut provoquer des dommages pulmonaires. Dans des conditions normales d'utilisation, ce produit n'entraîne pas l'inhalation de quantités excessives de poussière.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Caractère cancérigène	Aucun des ingrédients n'a été classé comme carcinogène par l'UE, l'IARC, le MAK, le NTP, l'OSHA ou l'ACGIH.
Autres informations	Ce produit n'est pas classé comme dangereux selon la norme OSHA CFR 1910.1200, ni selon la Directive européenne 1999/45/CE et ses amendements.

4. PREMIERS SECOURS

Procédures de premier secours

Œil	Ne pas frotter les yeux. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire et tiède (à jet doux) pendant au moins 15 minutes ou jusqu'à ce que les particules soient éliminées. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Peau	Nettoyer soigneusement les parties atteintes à l'eau et au savon doux. Faire prodiguer des soins médicaux si l'irritation se développe ou persiste.
l'inhalation	Amener immédiatement la personne au grand air Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Ingestion	Rincer la bouche à l'eau. Boire un à deux verres d'eau. Si des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Point d'éclair et méthode	Sans objet
Température de combustion spontanée	Donnée non disponible
Produits de combustion dangereux	Monoxyde de carbone et gaz carbonique.
Moyens d'extinction	CO2, eau, poudre sèche ou mousse
Moyens d'extinction inappropriés	Aucun à notre connaissance.
Risques inhabituels d'incendie et d'explosion	A l'instar de la plupart des matières organiques sous forme de poudre, le toner peut former des mélanges air-poussière explosifs en cas de dispersion fine dans l'air
Matériel/instructions de lutte contre l'incendie	Si l'imprimante prend feu, procéder de la même manière qu'en cas de feu d'origine électrique.
Procédures particulières de lutte contre l'incendie	Aucun n'est établi.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles	Réduisez au maximum la production et l'accumulation de poussière. Avoid breathing dust.
Précautions en matière d'environnement	Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Voir également la section 13, Procédures d'élimination
Procédures en cas de fuite ou de déversement de matière	Aspirer avec précaution ou balayer le produit et le mettre dans un sac ou un autre conteneur fermé hermétiquement. Utiliser un aspirateur doté d'un moteur antidéflagrant. Nettoyer le sol à l'aide d'un chiffon humide ou d'un aspirateur. Une poudre fine peut former des mélanges air-poussière explosifs. Eliminer conformément aux règlements nationaux, régionaux et locaux.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation	Tenir hors de portée des enfants. Eviter l'inhalation de poussière et le contact avec la peau et les yeux. Utiliser avec une ventilation adéquate. Tenir à l'écart de sources de chaleur excessive, d'étincelles et de flammes.
Stockage	Tenir hors de portée des enfants. Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine. Garder le conteneur bien fermé et au sec. Entreposer loin d'oxydants forts.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle

Seuils limites d'exposition US OSHA (TWA/PEL): 15 mg/m³ (Poussière Totale), 5 mg/m³ (Fraction Respirable)
ACGIH (TWA/TLV): 10 mg/m³ (Particules Inhalables), 3 mg/m³ (Particules Respirables)
Silice amorphe : OSHA Etats-Unis (TWA/PEL) : 20 mppcf 80 (mg/m³)/%SiO₂, ACGIH (TWA/TLV) : 10 mg/m³

Suisse - Limites d'exposition professionnelle - MAK

Silice amorphe 7631-86-9 4 mg/m³ MAK (inhalable); 0.3 mg/m³ MAK (respirable)

Equipement de protection individuelle

Général Dans des conditions normales d'utilisation, aucun appareil de protection respiratoire individuel n'est requis.

Directives d'exposition Utiliser dans une zone correctement ventilée.

9. Propriétés physiques et chimiques

pH Sans objet
Pression de vapeur Sans objet
Point d'ébullition Sans objet
Point de ramollissement 100 - 150 ° C
Solubilité Négligeable dans l'eau. Partiellement soluble dans le toluène et le xylène.
densité 1.4 - 1.8 (H₂O = 1)
Point d'éclair Sans objet
Viscosité Sans objet
Densité de la vapeur Sans objet
Inflammabilité Ininflammable
Aspect Poudre fine
Formule solide
Odeur Légère odeur de plastique
Propriétés oxydantes Aucune information disponible.
Autres informations Température de décomposition : > 200 ° C
Couleur Noire

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité Stable dans des conditions normales de stockage.
Situations à éviter Tambour d'impression: Exposition à la lumière
Polymérisation dangereuse Ne se produira pas.
Produits de décomposition dangereux Monoxyde de carbone et gaz carbonique.
Incompatibilité Oxydants puissants

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les données complètes de toxicité ne sont pas disponibles pour cette formule particulière.
Voir la section 3 pour connaître les risques potentiels pour la santé et la section 4 pour obtenir des informations sur les mesures de premiers secours.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Irritation dermatologique	Non classé comme irritant selon la norme Hazard Communication Standard (HCS) de l'OSHA et la Directive européenne 67/548/CEE et ses amendements.
Irritation des yeux	Non classé comme irritant selon la norme Hazard Communication Standard (HCS) de l'OSHA et la Directive européenne 67/548/CEE et ses amendements.
Sensibilisation	Non classé comme élément sensibilisant selon la Directive européenne 67/548/CEE et ses amendements et la norme HCS de l'OSHA (Etats-Unis).
Toxicité chronique	Aucune information disponible.
Toxicité orale	DL50/orale/rat >2000mg/kg, Non nocif. (OCDE 401)
Caractère cancérigène	Non classé pour toxicité orale aiguë selon les Directives européennes 67/548/CEE et 1999/45/CE.
Mutagénicité	Négative, aucun signe de potentiel mutagène (test d'Ames : salmonelle typhimurium)
Toxicité reproductive	Non classé comme toxique par la Directive européenne 67/548/CEE et ses amendements, par la Proposition 65 (Californie) ni par le DFG (Allemagne).

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Autres informations	Ce produit n'a pas été testé pour ses effets sur l'environnement.
----------------------------	---

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Instructions pour l'élimination	Ne pas broyer la cartouche de toner, sauf si des mesures de prévention des explosions de poussière sont prises. Les particules finement dispersées peuvent former des mélanges explosifs au contact de l'air. Éliminer conformément aux règlements nationaux, régionaux et locaux.
	Le programme de recyclage HP Planet Partners pour cartouches (marque commerciale) permet un recyclage simple et pratique des cartouches HP jet d'encre et LaserJet. Pour obtenir des informations et connaître la disponibilité de ce service dans votre région, consultez le site Web à l'adresse http://www.hp.com/recycle .

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Général	Article non soumis à réglementation par le Ministère américain des Transports et les agences IATA, ADR, IMDG et RID.
----------------	--

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations internationales	Toutes les substances chimiques contenues dans ce produit HP ont été notifiées ou sont exemptes de notification en vertu des lois relatives à la notification des substances chimiques dans les pays suivants : US(TSCA), EU (EINECS/ELINCS), Suisse, Canada (DSL/NDSL), Australie, Japon, Philippines, Corée du Sud, Nouvelle Zélande et Chine.
--	--

16. AUTRES INFORMATIONS

Informations relatives au fabricant	Hewlett-Packard Company 11311 Chinden Boulevard Boise, ID 83714 USA
Définition(s) de la phrase de risque de l'ingrédient	R21 Nocif par contact avec la peau.
Autres informations	Cette fiche de données de sécurité a été préparée conformément à la Directive européenne 91/155/CEE telle qu'amendée par la Directive 2001/58/CE.
Date de publication	Mar 6 2007 8:21AM
Révision	2
Remplace la fiche datée du	Nov 14 2006 5:51PM



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Préparation et informations relatives à la révision

- 3. Identification des dangers: Mode d'exposition
- 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE: Seuils limites d'exposition
- 9. Propriétés physiques et chimiques: Autres informations
- 15. Informations réglementaires: Réglementations nationales

Clause de non responsabilité

CLAUSE DE NON RESPONSABILITE - La présente fiche de données de sécurité est fournie gratuitement aux clients de Hewlett-Packard. Les données y figurant sont les plus récentes connues de Hewlett-Packard au moment de la préparation de la fiche de données de sécurité et sont supposées exactes. Elles ne garantissent en aucun cas les propriétés spécifiques des produits tels qu'ils sont décrits, ni leur adéquation à une application particulière. La présente fiche de données de sécurité a été élaborée conformément aux conditions requises relativement à, et par conséquent, il se peut qu'elle ne soit pas conforme aux normes établies par d'autres pays. J188

Explication des abréviations

ACGIH	Conférence Américaine des Hygiénistes Industriels Gouvernementaux
CAS	Chemical Abstracts Service (Service américain d'enregistrement des produits chimiques)
CERCLA	Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (SuperFund Act, Loi U.S. de 1980 sur la responsabilité environnementale et la remédiation)
CFR	Code de Réglementation Fédérale
COC	Tasse Ouverte De Cleveland
DOT	Ministère des Transports
EPCRA	Emergency Planning and Community Right-to-Know Act (SARA ou Loi sur la Planification des Urgences et le Droit de la Population à l'Information)
IARC	Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health (Institut National pour la Santé et la Sécurité du Travail)
TPN	Programme National de Toxicologie
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (Administration de la Santé et de la Sécurité du Travail)
PEL limite d'exposition autorisée	Limite d'Exposition Admise
RCRA	Resource Conservation and Recovery Act (Loi sur la Conservation et la Récupération des Ressources)
REC	Recommandé
REL	Limite d'Exposition Recommandée
SARA	Superfund Amendments and Reauthorization Act (amendements et révision de 1986 du SuperFund Act)
STEL limite d'exposition à court terme	Limite d'exposition à court terme
TCLP	Toxicity Characteristics Leaching Procedure (Caractéristiques de Toxicité Procédure de Lixiviation)
Vle	Seuil Limite
TSCA	Toxic Substances Control Act (Loi sur le Contrôle des Substances Toxiques)
COV	Composés Organiques Volatils